



## **Projet pédagogique**

# **Accueil de Loisirs Périscolaire Des BAUX**

**MATERNEL ET PRIMAIRE**

**2022/2023**

# **SOMMAIRE**

## **1. PRESENTATION GENERALE**

- a. Présentation du gestionnaire
- b. Présentation de l'accueil de loisirs périscolaire des Baux

## **2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC**

- a. Lieu d'accueil, lieu de vie
- b. Description du projet global
- c. Déroulement d'une journée type

## **3. LES OBJECTIFS DE LA STRUCTURE**

## **4. LES MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS**

- a. Humains
- b. Matériels et financiers : les locaux, les sorties, la gestion
- c. Pédagogiques et ludiques

# 1. PRESENTATION GENERALE

## a. Présentation du gestionnaire

L'Accueil de Loisirs Périscolaire est géré par la Mairie de la ville de Poussan, représenté par Mme Florence SANCHEZ.  
Ce service est rattaché à la direction du Pôle Enfance et Jeunesse (PEJ).

Les coordonnées de la Mairie sont les suivantes :

### **Mairie de Poussan**

1, place de la mairie  
34360 Poussan  
Tel : 04 67 78 20 03

Les coordonnées du Pôle Enfance et Jeunesse sont les suivantes :

### **Pôle Enfance et Jeunesse**

Responsable : IBANEZ Sabrina  
26 rue de la salle  
34560 Poussan  
04-67-43-78-44

## b. Présentation de l'accueil de loisirs périscolaire des Baux

### **Accueil de Loisirs périscolaire des Baux**

Responsable : Julien VELLAS  
26 rue de la salle  
34360 Poussan  
Mail : alp@poussan.fr  
Tel: 06 49 52 65 18

L'accueil de loisirs périscolaire maternel et primaire est ouvert tous les jours de l'année durant le temps scolaire.

Il s'adresse à tous les enfants scolarisés sur l'école des Baux.

Les inscriptions se font auprès du guichet unique au 04 67 18 24 85.

Les enfants sont accueillis tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin de 7h30 à 9h (payant)
- Pour la cantine de 12h00 à 14h00 (payant)
- Un départ échelonné entre 12h00 et 12h30 gratuit est proposé
- Le soir de 17h à 18h00 (payant) en départ échelonné
- Le soir de 18h à 18h30 (gratuit) en départ échelonné

Les locaux périscolaires maternels (3-5 ans) :

- 2 salles d'accueil et d'activité
- 1 bibliothèque
- 1 dortoir
- 1 cour
- 1 gymnase

Les locaux du périscolaire élémentaire (6-11 ans) :

- 1 salle d'accueil et d'activité
- 1 cour
- 1 préau
- 1 ludothèque
- 1 gymnase
- 1 espace jardin
- 1 complexe sportif et 1 city à proximité

## **2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC**

### a. Lieu d'accueil, lieu de vie

L'accueil de loisirs périscolaire est un service proposé aux familles en lien avec l'école, qui a pour but, l'encadrement des enfants dont les parents travaillent tard et commence tôt.

C'est un moment de transition pour l'enfant entre le rythme scolaire et le temps de repos.

C'est un moment ludique et en libre choix où l'enfant apprend à s'exprimer derrière diverses activités proposées.

A travers les activités, des objectifs sont mis en place afin d'accroître le développement psychomoteur, cognitif, affectif et social de l'enfant.

Pour cela, on va amener l'enfant vers l'autonomie, apprendre la sociabilisation, l'entraide, le partage, l'adaptation et l'évolution au sein d'un groupe, puis de s'exprimer à sa manière.

Tout ceci est réalisé en respectant le rythme de l'enfant.

Le périscolaire participe également dans la mesure du possible sur des projets en lien avec l'école afin de garder un fil conducteur, entre enseignants et animateurs.

Il est destiné à recevoir des enfants âgés de 3 à 5 ans pour la maternelle avec une capacité d'accueil de 80 enfants sur le temps méridien, et de 6 à 12 ans en élémentaire avec une capacité d'accueil de 180 enfants sur le temps méridien.

## b. Description du projet global

L'orientation éducative et pédagogique pour définir ce projet prend en compte le fait que les enfants fréquentent les différents temps d'accueils de loisirs périscolaires.

Les activités proposées sont définies d'après les thèmes particuliers choisis par l'équipe pédagogique et essaie d'être en lien avec les projets de l'équipe enseignante.

L'accueil propose des activités ludiques à travers toutes formes d'expression : orale, écrite, manuelle, artistique et corporelle.

L'accent est porté sur l'orientation du loisir à travers des jeux vers des activités autour de l'apprentissage à la vie de groupe (sortir du contexte du « moi ») pour les maternels.

Du côté des primaires, l'accent sera porté sur le développement de son esprit critique, développer sa capacité à argumenter ses choix et à se positionner dans un groupe mais aussi en tant que futur citoyen actif.

## c. Déroulement d'une journée type maternelle et élémentaire

Les inscriptions des enfants se font à l'avance auprès du guichet unique.

### 1) Le matin

- **7h30 à 8h40** : accueil échelonné des familles et des enfants.  
Des différents pôles d'activité en libre-service sont proposés aux enfants tel que les jeux de société, coloriage, lecture et jeux dans la cour...

### 2) Le midi

- **11h50 à 12h00** : Briefing directeur ou référent à l'équipe d'animation.  
Les animateurs récupèrent les enfants en classe pour le passage aux toilettes et le lavage des mains.
- **12h05 à 13h40** : Activités selon le programme avec passage à la cantine.
- **13h40 à 13h50** : Rangement du matériel

### 3) Le soir

- **17h00 à 18h00** accueil payant et **18h00 à 18h30** accueil gratuit :  
Différents pôles d'activités sont disposés en libre-service : jeux de société, lecture, coloriage, jeux dans la cour...

### 3. LES OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

| OBJECTIFS GENERAUX PROJET EDUCATIF  | OBJECTIFS PEDAGOGIQUES  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à l'enfant de vivre des moments de loisirs agréables, enrichissants et motivants</li> <li>- Permettre à l'enfant de s'investir dans la réalisation de projet d'activités</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une dynamique de groupe sur les structures autour d'un projet annuel</li> </ul>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un équilibre entre moments individuels et collectifs, entre temps d'activités et temps de repos, en tenant compte du rythme de vie de chaque groupe d'enfants</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter le rythme de l'enfant tout au long de la journée</li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans les accueils de loisirs</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre un suivi individualisé dans le collectif dans la mesure du possible</li> </ul>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inculquer la tolérance, la solidarité et la richesse de la diversité</li> <li>- Permettre à l'enfant de développer son sens critique et de faire des choix</li> <li>- Veiller à l'équilibre des pratiques en explorant les domaines suivants : artistiques et culturelles, physique et sportives, jeux et pratiques traditionnelles, scientifiques et nouvelles technologies, nature et environnement, activités de plein air et de pleine nature</li> <li>- Favoriser par l'ensemble de ces pratiques, l'acquisition des notions de socialisation, de responsabilisation et d'autonomie.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des outils de dialogue au sein du collectif</li> <li>- Offrir des activités variées</li> <li>- Développer la citoyenneté</li> <li>- Développer des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable</li> <li>- Permettre au public de s'exprimer sur son ressenti</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'éveil, la découverte, l'initiation ou l'apprentissage par la pratique d'activités diversifiées</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer de nouvelles pratiques manuelles, sportives, théâtrales, culturelles basées sur des méthodes récentes avec une approche de pédagogie active</li> </ul>  |

## 4. LES MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

### a. Humains

L'encadrement est assuré pour la maternelle de :

- 1 directeur diplômé DES JEPS (pour les maternels et les primaires)
- 1 animatrice diplômée du CAP petite enfance
- 3 atsems diplômés du CAP petite enfance
- 2 atsems diplômées du concours ATSEM

L'encadrement est assuré pour l'élémentaire de :

- 1 directeur diplômé DES JEPS (pour les maternels et les primaires)
- 7 animateurs (rices) diplômés BAFA
- 1 animatrice diplômée du BEES 1<sup>er</sup> degré
- 1 animatrice BAFA 1<sup>ère</sup> partie
- 1 animatrice sans diplôme

Des quotas sont fixés par la réglementation DDCS.

Cela représente 1 animateur pour 14 enfants en maternelle et 1 animateur pour 18 enfants en primaire.

Les effectifs peuvent être composés d'agents non diplômés à hauteur de 30 % sur l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les quotas de la DDCS sont pour l'ensemble de la structure.

Le rôle de chacun est déterminé de façon précise en fonction des compétences et qualifications.

La gestion de l'équipe passe par des réunions de préparation, des bilans et sur la réflexion d'établissement de plannings d'animations.

Ceci se fait en collaboration avec l'équipe d'animation.

#### Rôle du directeur :

Il est responsable de l'encadrement du personnel et des stagiaires.

La surveillance générale de l'établissement, son fonctionnement, l'organisation de l'accueil des enfants et de leurs familles est de son ressort.

Il doit mettre en application le projet éducatif, le projet pédagogique, le règlement intérieur et la réglementation DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

De plus, il doit s'occuper de la gestion administrative, matérielle et comptable de la structure.

### Rôle de l'animateur :

Il est garant avant tout de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.

Il doit apprendre à chaque enfant le respect des lieux et du matériel ainsi que de l'application des règles de vie en collectivité.

Accueillir et encadrer les enfants représente un fort engagement et une grande conscience des responsabilités de la part des animateurs.

Chaque membre de l'équipe se doit d'être à la hauteur de la confiance des parents, des élus, de l'équipe de direction, notamment par le dialogue et l'échange.

### b. Matériels et financiers

Le matériel pédagogique que nous constituons au fil de l'année nous permettra de réaliser nos ambitions.

La gestion du budget (commandes, ...) sera effectuée par la directrice de la structure d'accueil en accord avec les directives de la municipalité.

### c. Pédagogiques et Ludiques

- *Développer une dynamique autour du projet annuel*

Le projet et le thème est défini avec l'ensemble de l'équipe d'animation et en concertation avec l'équipe enseignante ce qui permet de garder un lien et une complémentarité avec l'apprentissage scolaire.

Pour cela nous allons prendre les idées de chacun, animateurs, enfants et proposer par la suite ce qui pourra être réalisable et sous qu'elle forme les idées pourront être abordés. (Activité manuelle, culturelle sous forme de quizz, autour du jardin, de discussions, avec la cantine ou bien vidéo...) ce qui va créer sur du long terme ou du court terme une bonne dynamique, variés qui permettra de toujours innover, changer...de plus accompagné par les compétences de chacun, animateurs, personnel de cantine, atsem...

- *Respecter le rythme de l'enfant, Alternier les temps d'activités collectives et les temps d'activités libres et autonomes*

Un programme d'activités est préparé et discuté avec l'équipe d'animation, pour les maternelles et les élémentaires. Les enfants auront le choix de pratiquer des activités manuelles, sportives, culturelles...les activités sont libres, l'enfant peut s'arrêter quand il le souhaite. Des jeux en libres services sont à dispositions, jeux de société, livres, dessins...

Chaque enfant peut trouver sa place et son épanouissement.

On le retrouve aussi sur le temps méridien avec le fonctionnement du self



Ce qui permet à chacun de vivre ces temps extrascolaires à son propre rythme.

- *Permettre un suivi individualisé, définir un référent qui assurera le suivi journalier de l'enfant*

Un animateur assurera le suivi de cet enfant, il veillera aux bonnes conduites à tenir afin que celui-ci soit au mieux encadré pour limiter tous les risques éventuels.

Sur le moment de la prise des repas, à la cantine, à son arrivée jusqu'au départ de l'enfant.

- *Développer des outils de dialogues, favoriser des activités dites « d'initiation »*

L'équipe propose des activités ludiques et de l'initiation à la découverte de sport, d'activités scientifiques, culturelle, créatives, ...

Sans oublier de prendre en compte le temps du repas qui est également un temps d'animation. Ces temps-là vont permettre de mettre en pratique sur des évènements, projets... de rendre l'enfant autonome et participatif.

## **6. L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE**

Évaluer le projet pédagogique, c'est, en prenant du recul par rapport au quotidien, constater si les objectifs visés par le projet éducatif ont été atteints, si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces.

C'est aussi en comparant les résultats attendus aux résultats obtenus, mesurer leur écart et le travail à réduire qui permettra à un projet d'aboutir.

Les projets en cours avec le biais de l'école vont se poursuivre durant toute l'année.

Le projet jardin en collaboration avec l'ALE de Poussan et l'école élémentaire continue de se développer.

Une journée de l'enfance est prévue en mai 2023 sur l'éducation à l'environnement. Le projet est en cours de préparation.